

Département de l'Hérault

2018 24 07 01

# SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 24 juillet 2018

Membres en exercice: 34

Date de la convocation: 17/07/2018

Présents: 17

Dont Présents non votants :0

L'an deux mille dix-huit et le vingt-quatre juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie

sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 2

Présents: Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Klèber

Votants: 19 Pour: 19 MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN,

Bernard SALLETTES

Contre: 0

Représentés: Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS, Luc SALLES par Marie-Aline EDO

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

## Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 27 mars 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le 27 mars à quinze heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la Salle de l'Occitanie de Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

#### Présents :

J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), JN.BADENAS (CdC Sud Hérault), F.BOUTES (Cdc Les Avant-Monts), JP.BERRAUD (CdC Du Minervois au Caroux), B. BOSC (CdC Sud Hérault), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), N.ETIENNE (CdC Les Avant-Monts), K.MESQUIDA (Conseil Départemental), M.OLMOS (CdC Du Minervois au Caroux), JC.PETIT (CdC Sud Hérault), P.POLARD (CdC Sud Hérault), MP.PONS (Conseil Départemental), C.REBOUL (Conseil Départemental), Y.ROBIN (CdC Grand Orb), M.SALLES (CdC Les Avant Monts), L.SALLES (CdC Grand Orb), H.SOLA (CdC Du Minervois au Caroux), R.SOUQUE (CdC Les Avant-Monts)

## Excusés:

G.BARO (CdC Les Avant-Monts) représenté par F.BOUTES, R.BASCOUL (CdC Grand Orb), MA.EDO (CdC Grand Orb), Y.CASSILI (CdC Grand Orb), G.DALERY (CdC Grand Orb), E.DAUZAT (CdC Sud Hérault), JL.FALIP (Conseil Départemental), A.IMBERT (Conseil Départemental), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), M.GIL (CdC Les Avant-Monts) représenté par M.SALLES, C.MORGO (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental) représentée par MP.PONS, S.QUEROL (CdC Du Minervois au Caroux), B.VIDAL (CdC Les Avant-Monts), représenté par R. SOUQUE (CdC Les Avant-Monts), P.VIDAL (Conseil Départemental).

### Assistaient également à la réunion :

L.ABADIE (Pays HLV), S.BRISA (Pays HLV), S.HERPSON (Pays HLV), JP.MATEO (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), M. PIMENTA (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 15 heures, le quorum étant atteint.

L'ordre du jour est abordé par la présentation et l'examen des rapports.

2018-27-03-01 Procès verbal du 27 mars 2018, rapport présenté par Jean Arcas : le procès verbal de la séance du 27 mars 2018 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

2018-27-03-02 Adoption du compte administratif 2017, rapport présenté par Marie-Pierre PONS : le Comité syndical approuve le compte administratif pour l'exercice 2017 établi par nature, auquel s'ajoute une présentation par fonction établie en conformité avec l'instruction M14, après avoir constaté la parfaite régularité des comptes.

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Date de réception de l'AR; 27/07/2018
034-253403554-20180724-2018\_24\_07\_01-DE

2018-27-03-03 Adoption du compte de gestion 2017, rapport présenté par Jean Arcas : le Comité syndical adopte à l'unanimité le compte de gestion 2017 dressé par Madame le Trésorière du Syndicat après avoir examiné et constaté la parfaite régularité des comptes et la totale correspondance avec le compte administratif 2017.

2018-27-03-04 Affectation du résultat 2017, rapport présenté par Jean Arcas: après avoir examiné le compte administratif, le Comité syndical approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2017 à l'excédent de fonctionnement reporté pour un montant de 27 780,73 €.

2018-27-03-05 Décision modificative n° 1, rapport présenté par Jean Arcas : afin d'ajuster le report du résultat de fonctionnement, le comité syndical autorise le président aux transferts nécessaires : ajouter la somme de 27 780,73 € en recettes au compte 002 résultat de fonctionnement reporté et en dépenses au compte 6411 rémunération principale titulaire de 27 780,73 €.

2018-27-03-06 <u>Décision modificative n° 2, rapport présenté par Jean Arcas</u>: afin d'ajuster le report du résultat de la section d'investissement, le comité syndical autorise le président aux transferts nécessaires : ajouter la somme de 29 093,35 € en recettes au compte 001 solde d'exécution reporté et en dépenses au compte 20422 pour 29 093,35 €.

2018-27-03-07 Culture: Orchestre de Pays 2018, rapport présenté par Norbert Etienne: le projet culturel porte sur trois volets: diffusion, pédagogie et cohésion sociale. L'assemblée valide à l'unanimité le plan de financement et la convention de partenariat avec l'harmonie bédaricienne. Le coût total de l'opération s'élève à 66 676 € pour lequel le cofinancement de 53 340 € pourrait être sollicité auprès du conseil départemental pour un autofinancement de 13 336 €.

Norbert Etienne tient à remercier particulièrement le Président du département pour l'accueil réservé à l'Orchestre de Pays. Le Président du Département, Kléber Mesquida, propose que le spectacle puisse être diffusé, à nouveau, à Sortie Ouest et puisse être inscrit dans la programmation départementale.

2018-27-03-08 Habitat « Colorons le Pays » : modification du règlement d'opération, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : le comité syndical valide à l'unanimité la modification du règlement de l'opération façades « Colorons le Pays » qui précise que « tous travaux supplémentaires devront faire l'objet de présentation d'un devis complémentaire accepté par le comité de pilotage pour révision du montant de la subvention ».

2018-27-03-09 Habitat « Colorons le Pays » : demande de subvention, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : le comité syndical valide à l'unanimité la demande de subvention pour la mise en œuvre de l'opération façades « Colorons le Pays » auprès du département de l'Hérault pour un montant de 50 000 €.

2018-27-03-10 Contrat Local de Santé – avenant dispositif 3MHC, rapport présenté par Luc Salles : le comité syndical approuve à l'unanimité l'avenant de la convention avec l'agence régionale de la santé pour le déploiement du dispositif 3 MHC.

2018-27-03-11 Bilan Contrat Local de Santé, rapport présenté par Luc Salles : ce rapport est un porté à connaissance auprès du comité sur le Contrat Local de santé.

Depuis 2013, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé, à travers un Contrat Local de Santé (CLS). Cette démarche vise à articuler les politiques publiques de santé sur notre territoire, afin d'améliorer la santé de nos habitants et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Croisant les besoins prioritaires du territoire et la stratégie de l'Agence Régionale de Santé, quatre axes ont été retenus en 2013 :

- Les soins de premier recours et les urgences
- Le parcours de santé des personnes âgées
- Le panier de services de soins et de prévention, avec un focus sur les addictions, la santé mentale des jeunes et l'accès aux droits
- Le développement de la télémédecine.

Parmi les principales réponses apportées dans le cadre du CLS, peuvent notamment être citées :

- La mise en place d'un dispositif médical d'urgences et de permanence des soins les weekends et jours fériés dans 16 communes situées sur un axe Courniou – Colombières sur Orb
- La mise en place de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles
- La mise en place d'une réponse territorialisée en matière d'addictologie, à travers l'ouverture de Consultations Jeunes Consommateurs et de Consultations de proximité.

Sous Préfecture de Béziers (Hérault) Date de réception de l'AR: 27/07/2018 034-253403554-20180724-2018\_24\_07\_01-DE Fort de ce bilan et afin de poursuivre le partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, Luc Salles a précisé qu'un travail était engagé avec les services de l'ARS sur l'élaboration d'un nouveau Contrat Local de Santé. Il a tenu à remercier Laure Abadie en charge du contrat pour son travail et son engagement. Josian Cabrol souligne que le partenariat ARS/Pays est très constructif et résulte du travail de fond mené dans le cadre du Contrat local de santé.

2018-27-03-12 Communication et promotion des activités de pleine nature, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : l'opération de communication et la promotion des activités de pleine nature va porter sur la réalisation d'un topo guide pour le GR® de Pays « Vignobles », les prestations de relation presse médias et réseaux sociaux et la création d'une photothèque et vidéothèque dédiées aux APN. Le coût total de l'opération s'élève à 73 915,40 € TTC pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de Leader/Feader pour 47 305,84 € et du Conseil départemental de l'Hérault pour 11 511,42 €.Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 15 098,14 € (dont 315,04 € permettent de lever 1 260,16 € de FEADER/LEADER). L'assemblée valide l'opération et son plan de financement à l'unanimité.

2018-27-03-13 Création du GR® de Pays Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères, rapport présenté par Marie-Pierre Pons: ce rapport est une information sur le développement de l'offre nature. Depuis la création du GR® de Pays « Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles », typé « Montagne » et des boucles de randonnées ; le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est mobilisé, dès 2016, pour la création d'un GR® de Pays valorisant ses vignobles. Le territoire sera doté ainsi de deux GR de Pays.

Opération Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian » : demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault – Animation Coordination 2018, rapport présenté par Jean Arcas : l'assemblée valide à l'unanimité la demande de subvention auprès du Département portant sur l'ingénierie d'animation et de coordination dans le cadre de l'Opération Grand Site. Jean Arcas remercie Sylvain Brisa en charge du dossier pour la qualité de son travail. Le président du département souhaite réaffirmer l'intérêt majeur du département pour les cinq Grands sites de France déjà labellisés ou en projet (Saint-Guilhem, le Salagou, Cirque de Navacelles, les écluses de Fonseranes et Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian). Il a rappelé « nous sommes ainsi le premier département de France couvert en GSF ; c'est une démarche nationale. Sur le grand site du territoire, il s'agit que tout le monde se mette dans la même dynamique. Je vais bientôt rencontrer les élus pour leur rappeler l'engagement du département. Madame Olmos remercie le président du département pour la force de son discours.

2018-27-03-15 Evaluation du programme européen Leader « Sites en valeur, sites en marchés », rapport présenté par Marie-Pierre Pons: le programme européen Leader porté par le syndicat mixte arrive à mi-parcours et doit être évalué. Il est donc proposé de faire appel à un cabinet externe pour effectuer ce travail d'évaluation du Groupe d'Action Locale (son fonctionnement, son animation...), des projets financés au regard de la stratégie retenue par le Groupe d'Action Locale mais aussi contribuer à l'évaluation du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020.

Cette étude sera présentée au comité de programmation du 7 juin et permettra de formuler une demande argumentée auprès de la région Occitanie quant aux besoins financiers nécessaires pour terminer le programme. Le budget de cette étude s'élève à 10 620,00 € pour lequel les cofinancements suivants vont être sollicités auprès du département pour 2 124,00 € et de l'union européenne pour 8 496,00 €. Cette opération relève de la fiche-action 6 dédiée à l'animation, la gestion, la communication et l'évaluation du GAL, l'ensemble des dépenses sont couvertes avec un taux d'aide publique de 100 %. L'assemblée valide l'opération et son plan de financement à l'unanimité.

2018-27-03-16 Coopération Leader autour du canal du Midi, rapport présenté par Jean-Nöel Badénas : le rapport porte sur la coopération Leader autour du Canal du Midi avec les quatre GALs voisins : Terroirs Lauragais,

Carcassonnais, Est-Audois et Haut-Languedoc et Vignobles.

La coopération pourrait poursuivre plusieurs objectifs dont la structuration touristique, le développement des voies douces et la promotion et commercialisation des produits agricoles locaux.

Les communautés de communes concernées directement par ce projet, à savoir la communauté de communes Sud Hérault et la communauté de communes du Minervois au Caroux ainsi que leurs offices du tourisme ont été consultés et ont exprimé priorités et besoins. La première action porte sur l'impression et la diffusion de la brochure « canal du Midi, ligne de vies » réalisée à partir des contenus de l'exposition.

Le coût total de cette action de coopération s'élève à 2 764,43 € pour lequel le cofinancement suivant va être sollicité auprès de l'Union Européenne (Leader/FEADER) pour 2 211,52 €; le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 552,91 € (dont 552,88 € permettent de lever 2 211,52 € de FEADER/LEADER). L'assemblée valide l'opération et son plan de financement à l'unanimité.

2018-27-03-17 Programmation des Temps du Patrimoine, rapport présenté par Jean-Nöel Badénas: Les Temps du Patrimoine constituent une offre culturelle distincte de la saison touristique et s'inscrivent dans une programmation permanente et élargie. Compte-tenu de sa taille et de sa dynamique territoriale, le label « Pays d'art et d'histoire » propose

une programmation éclatée, génératrice de partenariats avec les collectivités, complémentaire des programmations culturelles existantes et misant sur la dimension pédagogique et intergénérationnelle.

Cette programmation est diversifiée : expositions, randonnées patrimoniales, cycle de contes, éduc'tour... Elle tient compte de la saisonnalité et des différents publics visés : animation en saison/hors saison, visiteurs/population locale, grand public/publics spécifiques.

Le coût total de l'opération s'élève à 50 038.51 € TTC, pour lequel les cofinancements suivants vont être sollicités auprès de l'Union Européenne (Leader/FEADER) pour 32 024.65 € et du Conseil Départemental de l'Hérault pour 8 006.16 € ;le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 10 007.70 €. L'assemblée valide l'opération et son plan de financement à l'unanimité.

2018-27-03-18 Patrimoine : « étude programmatique sur Dio-et-Valquières », rapport présenté par Jean-Noël Badénas : le rapport porte sur la réalisation d'une étude économique, technique et financière relative à la reconstruction du hameau médiéval permettant d'identifier les partenariats financiers potentiels et de concevoir le projet architectural. Le dossier devra déterminer la rentabilité économique du projet par entité (Centre de ressources, Centre de formation, Café de Pays, Hôtels éclatés). L'ensemble des bâtiments appartiennent à la commune de Dio-et-Valquières. La Communauté de communes Grand Orb a souhaité confier au Syndicat mixte la maîtrise d'ouvrage pour faire réaliser et suivre l'étude préalable de programmation. Le coût total de l'opération s'élève à 60 479,69 € pour lequel les cofinancements suivants vont être sollicités auprès de l'union européenne pour 38 707,00 € et du Conseil départemental de l'Hérault pour 9 676,75 € ; le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 12 095,94 €. L'assemblée valide l'opération et son plan de financement à l'unanimité.

2018-27-03-19 Promotion des Vignobles, gastronomie et vin, rapport présenté par Daniel Galtier: le rapport porte sur des actions de promotion de la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc ». Le coût total de l'opération s'élève à 74 998,45 € TTC pour lequel les cofinancements suivants vont être sollicités auprès de l'Union Européenne (Leader/FEADER) pour 47 999,00 € et du département de l'Hérault pour 11 999,75 €, le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 14 999,70 €. L'assemblée valide l'opération et son plan de financement à l'unanimité. Cette promotion permet aux élus de s'exprimer sur le fonctionnement du site départemental lié à l'oenotour.

2018-27-03-20 Avenant à mise en œuvre du programme Leader, rapport présenté par Marie-Pierre Pons: le syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles porte le programme européen Leader. La convention doit être réajustée (fiches, périmètre, gouvernance). L'assemblée valide à l'unanimité les modifications à apporter à la convention.

2018-27-03-21 Rapport d'activités 2017, rapport présenté par Jean Arcas: le rapport d'activités fait l'objet d'un rapport complet dématérialisé de 75 pages, qui reprend l'activité du Syndicat mixte sur l'année 2017. Il met en exergue les actions menées au sein du Pôle cohésion sociale et du Pôle développement économique. Sur la partie quantitative, ce sont plus de 1000 projets qui sont suivis, du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie et plus de 200 animations, évènements et temps de rencontre sur le territoire. Sur la partie retour sur investissement, ce sont près 6 M€ qui ont pu être mobilisés sur le territoire en 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.